

Pour une relation client-fournisseur profitable et responsable.

La présente charte a pour volonté de formaliser et d'homogénéiser les processus d'achats et d'approvisionnements au sein du Groupe ENERCAL. Notre volonté est de définir les règles de conduite de toutes les parties prenantes du processus achats / logistique et de nous inscrire dans une démarche de progrès continu.

CHARTRE ACHAT

La charte s'inscrit dans la lignée de la politique et des valeurs d'ENERCAL - Esprit d'équipe, Performance, Sens du service au client, Respect, Innovation - et s'inspire des principes et recommandations exprimés dans les normes ISO 9001, 14001, et 26000.

Par cette charte, ENERCAL s'engage à appliquer de manière éthique et responsable les meilleures pratiques en matière d'achat.

L'ensemble des agents ENERCAL concerné est amené à respecter ces engagements.

1 Relations d'ENERCAL avec ses fournisseurs

> Relation équilibrée

ENERCAL traite ses fournisseurs avec honnêteté et respect :

- elle donne les mêmes chances à tous les fournisseurs lors de la constitution du panel de consultation,
- elle émet des appels d'offres en fonction des procédures prédéfinies, et sélectionne ses fournisseurs de manière impartiale sur la base de critères objectifs et transparents.

> Intégrité

L'ensemble du personnel d'ENERCAL se doit d'adopter, en toutes circonstances, vis-à-vis des fournisseurs d'ENERCAL, une attitude strictement professionnelle empreinte de respect et d'indépendance afin notamment d'éviter tout risque de conflit d'intérêt ou de corruption.

> Conditions de paiement

ENERCAL s'engage à respecter les conditions de paiement telles que définies contractuellement ou à défaut telles qu'indiquées dans ses Conditions Générales d'Achat.

2 Conditions de travail

> ENERCAL exige de ses fournisseurs et de leurs sous-traitants qu'ils respectent la réglementation du travail applicable en Nouvelle Calédonie et plus globalement celle de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) notamment concernant le travail forcé et clandestin et le travail des enfants.

> ENERCAL attend de ses prestataires de services :

- l'application et le respect des standards de la charte Santé Sécurité ENERCAL,
- une implication dans l'amélioration permanente et continue des performances santé et sécurité, comprenant la mise en place de systèmes de management basés sur des référentiels reconnus (MASE - Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises ou l'ISO 45001), et ayant pour objectif notamment l'atteinte du Tf1 = 0.

3 Environnement - Développement Durable

> La fonction achat ENERCAL contribue à la création de valeur et à la performance économique durable de ses partenaires.

> ENERCAL privilégie les fournisseurs et sous-traitants qui sont inscrits dans une démarche de progrès continu.

> ENERCAL encourage ses prestataires de services et leurs sous-traitants à maîtriser les impacts de leur activité et à veiller à ce que leurs pratiques soient conformes aux réglementations environnementales qui leur sont applicables.

> ENERCAL contribue à développer une économie circulaire en incitant ses fournisseurs et sous-traitants à éviter de produire des déchets (éco-conception, allongement de la durée de vie des produits, facilitation des réparations) et en favorisant la valorisation des déchets qui n'ont pu être évités.

4 Favoriser les entreprises locales

> ENERCAL est une société calédonienne qui soutient l'économie du pays et s'engage, à offre et à compétitivité égale, à privilégier le choix d'entreprises locales.